

# CAN Petites capitalisations canadiennes 75/100 (PS1)<sup>†</sup>



31 décembre 2025

Un fonds d'actions qui vise la croissance à long terme en sélectionnant des entreprises canadiennes de petite et de grande taille.

## Ce fonds vous convient-il?

- Vous voulez faire fructifier votre argent sur une longue période.
- Vous souhaitez investir dans des titres de petites et de moyennes entreprises canadiennes et américaines de divers secteurs.
- Vous êtes prêt à assumer un niveau de risque allant de modéré à élevé.

COTE DE RISQUE



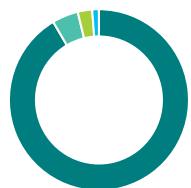
**Catégorie de fonds**  
Actions de PME canadiennes

**Date de création**  
14 mai 2012

**Ratio des frais de gestion (RFG)\***  
3,39 %  
(31 décembre 2024)

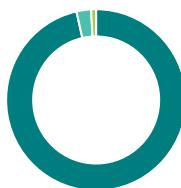
**Gestion du fonds**  
ClearBridge Investments

## Dans quoi le fonds investit-il? (au 30 septembre 2025)



Répartition de l'actif (%)

Actions canadiennes	91,6
Unités de fiducies de revenu	4,7
Actions internationales	2,6
Espèces et équivalents	1,2
Autres	-0,1



Répartition géographique (%)

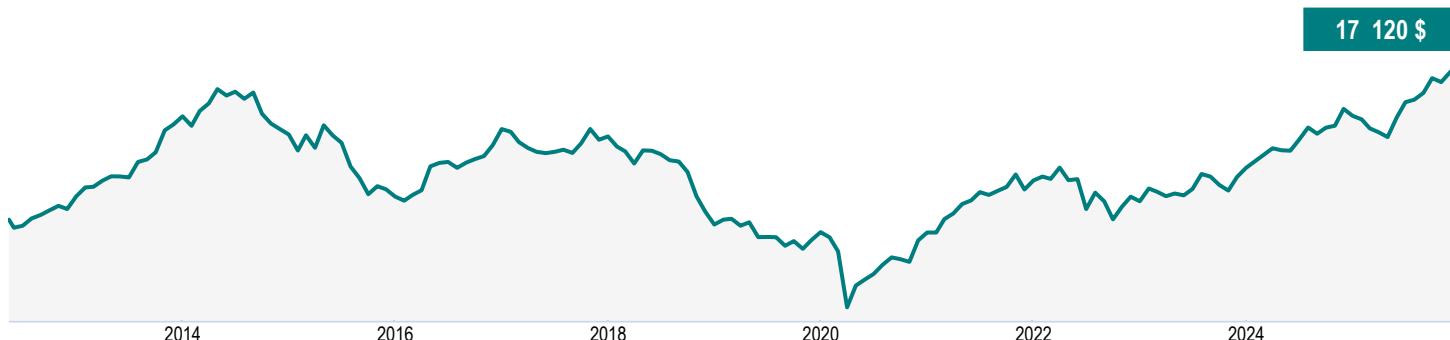
Canada	96,5
Bermudes	2,6
Autre	0,9



Répartition sectorielle (%)

Matériaux de base	22,5
Énergie	20,0
Services aux consommateurs	10,1
Immobilier	9,1
Services financiers	8,0
Technologie	8,0
Biens de consommation	7,3
Services publics	5,5
Services industriels	5,1
Autres	4,4

## Croissance d'une somme de 10 000 \$ (depuis la création du fonds)



# CAN Petites capitalisations canadiennes 75/100 (PS1)<sup>†</sup>

31 décembre 2025

## Renseignements sur le fonds (au 30 septembre 2025)

Principaux titres	%	Caractéristiques du portefeuille	Actifs nets (millions de \$)
Headwater Exploration Inc	3,8	Écart-type	9,77 %
Enerflex Ltd	3,8	Rendement du dividende	2,01 %
OR Royalties Inc	3,8	Rendement à l'échéance	-
Capstone Copper Corp	3,6	Durée (années)	-
EQB Inc	3,6	Coupon	-
AltaGas Ltd	3,5	Cote de crédit moyenne	-
Hudbay Minerals Inc	3,2	Capitalisation boursière moyenne (millions)	5 128,8 \$
Kelt Exploration Ltd	3,2		
Boyd Group Services Inc	3,1		
Propel Holdings Inc	3,0		
Répartition totale des principaux titres	34,6		

## Comprendre les rendements

### Rendements annuels composés (%)

1 MO	3 MO	ACJ	1 AN	3 ANS	5 ANS	10 ANS	DEPUIS CRÉATION
2,51	4,16	16,29	16,29	16,47	12,70	4,48	4,02

### Rendements par année civile (%)

2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018
16,29	19,13	14,04	-8,05	25,14	-0,16	-3,55	-29,06

### Fourchette de rendements sur cinq ans (01 juin 2012 - 31 décembre 2025)

Meilleur rendement	Date de fin de la meilleure période	Pire rendement	Date de fin de la pire période	Rendement moyen	% des périodes de rendement positif	Nombre de périodes positives	Nombre de périodes négatives
18,36 %	mars 2025	-14,64 %	mars 2020	0,04 %	40,38 %	42	62

**Actifs nets (millions de \$)**  
17,2 \$

**Cours**  
17,12 \$

**Nombre de titres**  
46

**Placement initial minimal**  
100 000 \$  
Un minimum de 500 000 \$ en actifs admissibles est requis pour l'application des taux privilégiés.

**Codes de fonds**  
AFA – CLGC092E  
FAD<sup>^</sup> – CLGC092F  
ARC4 – CLGC092G

### Coordinnées

**Centre de service à la clientèle**

Numéro sans frais:  
1 888 252-1847

Site Web de la société:  
[canadavie.com](http://canadavie.com)

# CAN Petites capitalisations canadiennes 75/100 (PS1)<sup>†</sup>

31 décembre 2025

## Commentaire du fonds T3 2025

### Commentaires sur les marchés

Le prix de l'or a augmenté de 18 % au troisième trimestre de 2025 et de 45 % sur la dernière année. Les attentes d'une baisse des taux d'intérêt, de la persistance de l'inflation et du maintien des achats des banques centrales ont entraîné une hausse historique.

La hausse des prix de l'or a eu une grande incidence sur le rendement de l'indice des titres à petite capitalisation S&P/TSX. Au début du troisième trimestre, plus du quart de l'indice était composé de minières aurifères ou argentifères (25,6 %). Avant le rééquilibrage de l'indice à la mi-septembre, ce chiffre était passé à 28,2 %. Le secteur des matériaux, qui est en grande partie composé des minières de métaux précieux, a progressé de 41 %, ce qui représente près des deux tiers du rendement de 20,9 % affiché par l'indice.

### Rendement

L'exposition relative du fonds à OR Royalties Inc., Hudbay Minerals Inc. et Capstone Copper Corp. a alimenté le rendement. La surpondération de Propel Holdings Inc. a nui au rendement. Les placements dans EQB Inc. et Empire Co. Ltd. ont également nui au rendement.

Sur le plan sectoriel, la sélection des titres des services publics et de l'immobilier a contribué au rendement, tout comme l'absence de placement dans les services de communication. La sélection des titres des technologies de l'information, des produits financiers et des matériaux a nui au rendement, tout comme la sous-pondération des matériaux.

### Activité du portefeuille

Le sous-conseiller a étoffé les placements dans North American Construction Group Ltd., ATS Corp., Boyd Group Services Inc. et Descartes Systems Group Inc. Ces titres ont tiré de l'arrière, ce qui l'a incité à augmenter les placements à un cours inférieur à leur valeur intrinsèque.

InterRent REIT, Boralex Inc. et Trican Well Service Ltd. ont été liquidées. InterRent fait l'objet d'une acquisition au privé. Boralex a été vendue au profit d'occasions offrant un meilleur profil risque-rendement. Trican Well Service a été vendue après que son titre a inscrit un rendement supérieur.

Les placements dans Sandstorm Gold Ltd. ont été réduits.

# CAN Petites capitalisations canadiennes 75/100 (PS1)<sup>†</sup>

31 décembre 2025

## Perspectives

Le sous-conseiller estime que des occasions à long terme se présenteront à mesure que le nouveau gouvernement fédéral canadien adoptera une politique accommodante. Les mesures visant à atténuer les frictions commerciales internes, à accélérer l'approbation de grands projets et à réinvestir dans les capacités nationales pourraient améliorer la visibilité du secteur privé et catalyser l'activité. Le sous-conseiller s'attend à ce que certains secteurs des produits industriels (ingénierie et construction, produits de construction), de l'énergie et des infrastructures électriques ainsi que des fournisseurs de services en profitent.

Le sous-conseiller privilégie les sociétés qui associent une répartition prudente du capital à des avantages concurrentiels durables et à des structures de capital appropriées.

# CAN Petites capitalisations canadiennes 75/100 (PS1)<sup>†</sup>

31 décembre 2025

## Renonciation de responsabilité

Les commentaires portant sur l'information propre à certaines sociétés ainsi que sur les acquisitions et ventes ont été fournis par le gestionnaire de fonds. La Canada Vie ne saurait être tenue responsable de toute perte ou de tout dommage, de quelque nature que ce soit, qui découle directement ou indirectement de l'utilisation, à bon ou à mauvais escient, de l'information contenue dans le présent document ou de toute erreur ou omission dans ce document. Les données qui figurent dans le présent commentaire ne sont fournies qu'à titre indicatif et, sauf indication contraire, avaient cours le 30 sept. 2025.

Les opinions exprimées dans ce commentaire n'engagent que ce gestionnaire de placements à la date de publication et peuvent changer sans préavis. Ce commentaire n'est présenté qu'à titre d'information générale et n'a pas pour but d'inciter le lecteur à acheter ou à vendre des produits de placement précis ni de fournir des conseils juridiques ou fiscaux. Les investisseurs potentiels devraient passer en revue les documents de placement et de déclaration avant de prendre la décision d'investir et devraient s'adresser à leur conseiller en sécurité financière pour obtenir des conseils en fonction de leur situation particulière.

Le contenu de cet commentaire (y compris les faits, les perspectives, les opinions, les recommandations, les descriptions de produits ou titres ou les références à des produits ou titres) ne doit pas être pris ni être interprété comme un conseil en matière de placement, ni comme une offre de vente ou une sollicitation d'offre d'achat, ou une promotion, recommandation ou commandite de toute entité ou de tout titre cité. Bien que nous nous efforçons d'en assurer l'exactitude et l'exhaustivité, nous n'assumons aucune responsabilité quant à son utilisation.

Ce document pourrait renfermer des renseignements prospectifs qui décrivent nos attentes actuelles ou nos prédictions pour l'avenir ou celles de tiers. Ces risques, incertitudes et hypothèses comprennent, mais sans s'y limiter, les conditions générales économiques, politiques et des marchés, les taux d'intérêt et de change, la volatilité des marchés boursiers et financiers, la concurrence commerciale, les changements technologiques, les changements sur le plan de la réglementation gouvernementale, les changements au chapitre des lois fiscales, les poursuites judiciaires ou réglementaires inattendues et les catastrophes. Le lecteur est invité à examiner attentivement ces facteurs, ainsi que d'autres facteurs, et à ne pas se fier indûment aux renseignements prospectifs. Tous les renseignements prospectifs contenus aux présentes ne sont valables qu'au 30 sept. 2025. Il ne faut pas s'attendre à ce que ces renseignements soient mis à jour, complétés ou révisés en raison de nouveaux renseignements, de nouvelles circonstances, d'événements futurs ou autres.

Rien ne garantit que les cibles de rendement ou de volatilité du fonds seront atteintes sur un horizon de placement donné. Les rendements ciblés et la volatilité devraient être évalués sur la période indiquée et non sur des périodes plus courtes. Les rendements ciblés ne sont pas des rendements réels et ne doivent pas être considérés comme une indication du rendement réel ou futur.

Ces fonds sont offerts par l'intermédiaire d'une police de fonds distincts établie par la Canada Vie.

Une description des principales caractéristiques de la police de fonds distincts est présentée dans la notice explicative. **Tout montant affecté à un fonds distinct est investi aux risques du propriétaire de la police, et sa valeur peut augmenter ou diminuer.**

Gestion de placements Canada Vie et le symbole social, et Canada Vie et le symbole social sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

# CAN Petites capitalisations canadiennes 75/100 (PS1)<sup>†</sup>

31 décembre 2025

\* Pour la série Partenaire et la série privilégiée Partenaire, des frais de services-conseils et de gestion (SCG) allant de 0,50 % à 1,25 % sont négociés entre vous et votre conseiller. Le RFG ne comprend pas ces frais.

La Canada Vie renonce actuellement à une partie des frais de gestion de placement du Fonds d'épargne à intérêt élevé afin de cibler un ratio des frais de gestion estimé de 1,00 %. La Canada Vie n'est aucunement tenue de renoncer à ces frais, et elle pourrait cesser de le faire en tout temps sans préavis.

Le rendement annualisé sur sept jours se fonde sur le rendement total annualisé du fonds au cours des sept derniers jours civils et ne représente pas le rendement réel sur un an. Il est important de noter que le rendement annualisé sur sept jours n'est pas un indicateur du rendement futur du fonds.

<sup>†</sup>L'option de souscription avec frais d'acquisition différés (FAD) n'est pas offerte pour les nouvelles cotisations en raison des interdictions mises en place par les organismes de réglementation, lesquelles sont entrées en vigueur le 1er juin 2023. Pour certaines polices, si les FAD constituent la seule option de frais d'acquisition offerte, de nouvelles cotisations peuvent être acceptées. Des renseignements supplémentaires pourraient s'avérer nécessaires.

<sup>†</sup>Plafonné à l'égard des nouveaux investisseurs - Les cotisations ne sont plus acceptées de la part des nouveaux investisseurs., <sup>#</sup>Plafonné à l'égard des nouveaux investissements - Les cotisations ne sont plus acceptées.

La distribution du tableau, des normes visant les antécédents et des rapports à court terme n'est pas autorisée sans l'inclusion du rapport à long terme du profil de fonds. Une description des principales caractéristiques du contrat d'assurance individuel à capital variable de la Canada Vie est présentée dans la notice explicative que vous pouvez obtenir auprès de votre conseiller. Tout montant affecté à un fonds distinct est investi aux risques du propriétaire de la police et sa valeur peut augmenter ou diminuer. Une description des principales caractéristiques du contrat d'assurance individuel à capital variable de la Canada Vie est présentée dans la notice explicative que vous pouvez obtenir auprès de votre conseiller. Les rapports produits au moyen du présent site Web visent uniquement à informer. La Canada Vie et ses sociétés affiliées, ses représentants et ses fournisseurs de contenu tiers n'offrent aucune garantie en ce qui a trait à l'exactitude, à l'exhaustivité ou à l'actualité des renseignements fournis dans le présent site Web et ne peuvent être tenus responsables des décisions de placement, des dommages ou d'autres pertes résultant de l'utilisation du site ou de son contenu. Le relevé périodique établi et envoyé par la Canada Vie est le seul rapport fiable sur les valeurs unitaires. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la Canada Vie et ses produits, visitez le site [canadavie.com](http://canadavie.com) ou adressez-vous à votre conseiller. Au Québec, toute référence au terme conseiller correspond à conseiller en sécurité financière au titre des polices d'assurance individuelle et de fonds distincts, et à conseiller en assurance collective/en régimes de rentes collectives au titre des produits collectifs. Les fonds sont offerts par l'intermédiaire d'une police de fonds distincts établie par la Canada Vie. Canada Vie et le symbole social sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

Information financière offerte par Fundata Canada Inc.

©Fundata Canada Inc. Tous droits réservés.

